

# AVENIRS

LA LETTRE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE // N° 19 // PRINTEMPS 2011

## NOMINATION

### Un nouveau directeur pour la DPJJ

Jean-Louis DAUMAS devient le 18<sup>e</sup> directeur de l'institution. **p. 2**

## ALTERNATIVES

### Stages de citoyenneté

L'exemple des sessions du milieu ouvert de Thiers. **p. 2**

## INFORMATION

### Campagne handicap

La DPJJ s'engage et sensibilise ses agents. **p. 3**

## CHALLENGE COIFFURE

### Parures sparnaciennes

Une vingtaine de mineurs a concouru à Epernay. **p. 3**

## POINTS DE VUE

### Le dossier unique de personnalité

Cristofe VALENTE, magistrat à l'administration centrale  
Florence D'ANDREA, magistrat coordonnateur à Beauvais. **p. 6**

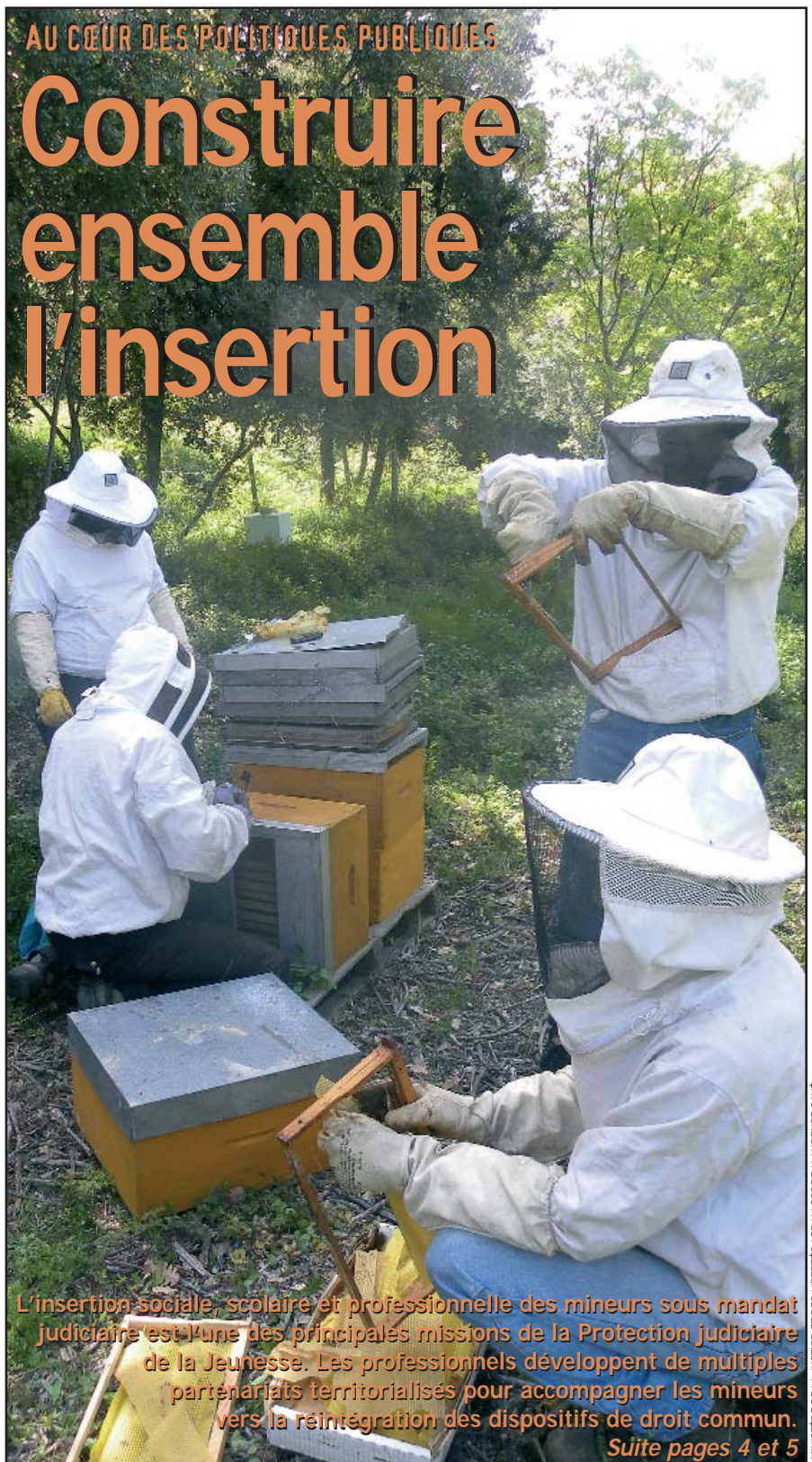
## PORTRAIT

### Psy-causes

Anixa PAQUET, psychologue au CEF de Nîmes. **p. 8**

AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

## Construire ensemble l'insertion



L'insertion sociale, scolaire et professionnelle des mineurs sous mandat judiciaire est l'une des principales missions de la Protection judiciaire de la Jeunesse. Les professionnels développent de multiples partenariats territorialisés pour accompagner les mineurs vers la réintégration des dispositifs de droit commun.

Suite pages 4 et 5



## À NOTER

## DES CINÉS, LA VIE 2011

## La PJJ fait salle comble

Plus de 350 personnes, professionnels et mineurs sous mandat judiciaire, se sont retrouvées à la Cinémathèque française à Paris, le 25 mars, pour la remise du 5<sup>e</sup> trophée "Des cinés, la vie !".

Cette opération nationale vise à sensibiliser au 7<sup>e</sup> art les mineurs suivis par la PJJ. Pendant près d'un an, ils visionnent, au sein de leurs structures ou en salle, encadrés par leurs éducateurs, une sélection de 12 courts métrages autour d'un thème, celui de l'héritage pour cette édition 2010-2011.

S'en suivent des débats et un vote. Cette année, la majorité des suffrages est allée à "Petit dragon" et à son réalisateur, Bruno Collet qui n'a pas boudé son plaisir en recevant sa récompense, créée par l'un des jeunes votants.

## INSCRIPTIONS

La 4<sup>e</sup> classe prépa

L'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse dispose, au même titre que toutes les écoles du

ministère de la Justice et des Libertés, d'une classe préparatoire intégrée. Les 25 élèves bénéficient d'une préparation au concours d'éducateur individualisée et intensive sur cinq mois à Roubaix. Ils bénéficient de la gratuité des cours, de l'hébergement et de la restauration. Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 27 mai 2011. Renseignements et dossier d'inscription sur : [www.justice.metiers.justice.gouv.fr](http://www.justice.metiers.justice.gouv.fr)



## NOMINATION

Jean-Louis Daumas devient le 18<sup>e</sup> directeur de la PJJ

Dès sa prise de fonction, Jean-Louis Daumas, nouveau directeur de la Protection judiciaire de la Jeunesse, s'est rendu sur le terrain en Seine-Saint-Denis, à la rencontre des personnels du Service territorial éducatif d'insertion de Villemomble, à l'Unité éducative d'activités de jour de Saint-Denis/Epinaux-sur-Seine et celle de Pantin.

Conseiller chargé des mineurs, des victimes et de l'accès au droit au cabinet du garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés Michel Mercier, ancien collaborateur de Michèle Alliot-Marie, à ce même ministère, Jean-Louis Daumas a été nommé directeur de la Protection judiciaire de la Jeunesse lors du Conseil des ministres du 27 avril. Educateur de la PJJ au Centre



Jean-Louis Daumas, directeur de la PJJ, à l'UEAJ de Pantin le 2 mai.

de formation et de recherche de Vaucresson puis à Villeneuve-la-Garenne jusqu'en 1985, il occupe des fonctions de direction au Centre de détention de Melun jusqu'en 1989. Directeur du Centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis de 1989 à 1994, puis directeur de la Maison d'arrêt de Loos-lès-Lille (1994-1998), il devient directeur du Centre pénitencier de Caen de 1999 à 2003.

Directeur régional de la PJJ de Picardie jusqu'en 2006, il est nommé directeur de l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse de 2006 à 2009.

Après quatre années passées en tant que directeur de la Protection judiciaire de la Jeunesse, Philippe-Pierre Cabourdin a été nommé recteur de l'Académie de Reims lors du Conseil des ministres du 13 avril 2011. ■

## ALTERNATIVES AUX POURSUITES

## Les stages de citoyenneté de Thiers

L'UNITÉ ÉDUCATIVE de milieu ouvert (UEMO) de Thiers organise chaque année, pendant les vacances scolaires, trois stages de citoyenneté pour huit mineurs âgés de 13 à 18 ans. Ils commencent par rencontrer des représentants de l'Education nationale, sur les règles de vie d'un établissement, et abordent les conséquences du racket sur les victimes.

Les mineurs sont ensuite accueillis à la caserne des pompiers de Clermont-Ferrand pour une formation secourisme et sécurité routière. Ils participent à un exercice de désincarcération

d'un véhicule accidenté, où un jeune endosse le rôle de la victime. Ils se rendent enfin au 92<sup>e</sup> régiment d'infanterie, assistent à la levée du drapeau, participent à des exercices de gestion de la violence. Les éducateurs de l'UEMO les conduisent, enfin, à réfléchir sur des situations de violence au moyen d'une vidéo.

A l'issue du stage, ceux-ci animent un bilan collectif avec les mineurs et reçoivent les parents pour un bilan individuel. Une attestation est, par ailleurs, remise à chaque mineur pour valider sa participation. Le stage de



Présentation du stage au TGI.

citoyenneté est une peine qui peut être prononcée comme mesure alternative aux poursuites par le parquet ou comme peine alternative à l'emprisonnement ou encore obligation de mise à l'épreuve par le tribunal pour enfants ou la cour d'assises des mineurs. Au TGI de Clermont-Ferrand, c'est la substitut du procureur qui présente aux mineurs le déroulé de ces trois jours de stage en salle d'audience. ■

## CAMPAGNE HANDICAP

## La DPJJ s'engage et sensibilise ses agents

LE MINISTÈRE de la Justice et des Libertés participe, cette année, à la campagne itinérante d'information et de formation sur le handicap. Celle-ci s'arrête, du 11 au 30 mai, à Paris, Lyon, Marseille, Montpellier, Bordeaux et Orléans. A chacune des étapes, un plateau de 400 m<sup>2</sup> offre des espaces de conférence, des ateliers de mise en situation et permet aux ministères de disposer de stands pour présenter leurs métiers et voies d'accès au public handicapé. Cette campagne de sensibilisation est organisée par le ministère de la Défense, en partenariat avec le ministère de la Culture et les services du Premier ministre. La parti-



Isabelle De Lima, psychologue, et Patricia Laurentin, responsable de l'unité éducative de milieu ouvert d'Albertville.

icipation de la DPJJ marque sa volonté de sensibiliser davantage ses agents au handicap et de mieux faire connaître ses métiers aux personnes handicapées. Un engagement réaffirmé à l'occasion de la convention en faveur des personnels handicapés du 13 janvier 2011. Signée avec l'ensemble des organisations syndicales, cette convention

visait deux objectifs : améliorer le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnels handicapés de la PJJ et faire davantage appel à des structures accueillant des travailleurs handicapés telles que les entreprises adaptées (EA) et établissements et services d'aide par le travail (ESAT) pour la réalisation de prestations de services. ■

## SERVICE PUBLIC

## L'Etat se modernise



DES GUICHETS unifiés pour les démarches liées à l'emploi (Pôle emploi) et aux impôts (direction générale des Finances publiques), une simplification des démarches en ligne (inscription sur les listes électorales, renouvellement du passeport biométrique etc.). Sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) un compte personnel à créer pour ses démarches auprès d'organismes partenaires et des plages horaires plus larges pour joindre le 39.39 (renseignements administratifs.) <http://cequecachangepourvous.modernisation.gouv.fr/> ■

## CHALLENGE COIFFURE

## Parures sparnaciennes

L'ÉTABLISSEMENT de placement éducatif et d'insertion d'Épernay a accueilli, du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril, l'édition 2011 de ce concours qui offre aux unités éducatives d'activités de jour bénéficiant d'un atelier coiffure de se rencontrer autour d'épreuves théoriques et techniques.

Trois établissements (Corbeil-Essonnes, Épernay et le Centre éducatif fermé de Sainte-Ménéhould) étaient en lice cette année.

Une vingtaine de mineurs, filles et garçons, sont venus confronter leurs techniques et savoir-faire.

Tout au long de l'année, les mineurs pris en charge apprennent des gestes professionnels, s'exercent sur des têtes à coiffer ou au contact d'une clientèle extérieure. L'objectif : les mener



Remise des prix le 1<sup>er</sup> avril 2011 à l'EPEI d'Épernay.

vers une formation en apprentissage. En 2010, sur les 14 mineurs de l'atelier d'Épernay, une jeune fille a intégré un CAP coiffure et deux autres ont décroché un contrat d'apprentissage. Être lauréats du challenge permet aussi aux adolescents d'enrichir leur curriculum vitae pour trouver un stage ou un emploi.

L'Oréal Coiffure, parrain du concours, offre chaque année aux lauréats des lots ainsi qu'une reconnaissance de professionnels. ■

## À NOTER

## LE CHIFFRE CLÉ

45 341

C'est le nombre de téléchargements du journal *Avenirs* sur le site Internet du ministère de la Justice et des Libertés en 2010. En moyenne, chaque numéro d'*Avenirs* est téléchargé 600 fois par mois. [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr) (rubrique publications / périodiques).

## DU 16 AU 21 MAI

## A vos marques !

350 mineurs sous mandat judiciaire, répartis en 9 délégations inter-régionales et 2 délégations européennes, seront rassemblés en Gironde pour la 39<sup>e</sup> édition du Challenge Michelet. Organisées par l'inter-région Sud-Ouest, avec l'association Edmond Michelet-Henri Bailly et le comité départemental olympique et sportif de la Gironde, les épreuves de football, natation, basket, athlétisme, cross et escalade rythmeront la semaine. [www.challengemichelet.com](http://www.challengemichelet.com)

## LES 28 ET 29 MAI

## Top chefs !



Le parc des expositions de Saint-Étienne (Loire) accueillera la 12<sup>e</sup> édition de cet événement. Organisés en 2011 par la direction inter-régionale du Centre-Est, les Parcours du Goût sont un concours gastronomique de haut niveau qui se prépare pendant plusieurs mois dans les structures de la PJJ. Il rassemble, chaque année, près de 150 mineurs des neuf inter-régions. Le jury de professionnels comptera, parmi ses membres, Michel Troisgros.



## DANS LES TEXTES

Parce que les mineurs sous protection judiciaire ne sont pas enfermés dans leur statut judiciaire, l'inscription dans les politiques publiques fait partie des missions de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ). L'objectif est double : renforcer et diversifier la palette des supports de l'action d'éducation menée auprès des mineurs confiés au pénal et garantir que l'action des autres ministères et des collectivités territoriales tienne compte des besoins spécifiques des mineurs en difficulté placés sous protection judiciaire. La circulaire relative à l'inscription de la Protection judiciaire de la Jeunesse dans les politiques publiques du 2 septembre 2010 institutionnalise l'inscription, le rôle et les compétences des échelons territoriaux de la PJJ dans les politiques publiques. Directeur inter-régional, directeur territorial, directeur de service, responsable d'unité, chacun de ces échelons, à son niveau, contribue à l'inscription de la PJJ dans le champ des politiques publiques.

L'implication de la PJJ porte en priorité sur les politiques interministérielles d'insertion, de santé publique, de formation et d'emploi, de sports, de loisirs et de culture, de cohésion sociale et de prévention de la délinquance. Cette implication est formalisée dans chaque programme inter-régional et chaque projet territorial, en articulation avec les dispositifs de protection de l'enfance des conseils généraux.

Régulièrement réévalués, les choix de partenariats sont réalisés en fonction de la spécificité des territoires, des problématiques des mineurs confiés et du tissu local institutionnel, associatif et social.

## AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

## Construire ensemble l'insertion

L'insertion sociale, scolaire et professionnelle des mineurs sous mandat judiciaire est l'une des missions de la Protection judiciaire de la Jeunesse. Les professionnels développent des partenariats territoriaux pour accompagner les mineurs vers la réintégration des dispositifs de droit commun.

**LE TERRITOIRE** du Loiret compte deux classes relais, l'une à Orléans, l'autre à Montargis. Outils de prévention de la délinquance et de la récidive, les classes relais créées en 1998, sont des dispositifs de l'Education nationale. La PJJ y contribue, selon les besoins des territoires, en mettant à disposition un temps de travail éducatif.

Une classe relais accueille, à raison de quatre sessions par an, six élèves, déscolarisés ou en passe de l'être, pendant six semaines. « *Pas plus, précise Marie-Jo Chassigneux, enseignante et coordinatrice du dispositif. C'est un temps de rupture et non d'orientation.* »

À Orléans, le partenariat Education nationale-PJJ date de 2002. La classe relais a pris ses quartiers au rez-de-chaussée d'un immeuble de La Source, au sud de la ville. Ici, la partition s'écrit à quatre mains dans l'harmonie. « *Nous travaillons en complémentarité mais chacune dans son rôle* », explique l'enseignante. Anne Dupin est l'éducatrice PJJ mise à disposition à la classe relais. « *Nous voyons les élèves séparément et parfois lors de séances communes* », confirme l'éducatrice qui réalise notamment le travail de lien avec les familles. La rupture avec l'établissement d'origine est nécessaire pour ces élèves qui ont accumulé les difficultés. « *En individuel ou en petits groupes, nous valorisons ce qu'ils sont*

*capables de faire*, poursuit l'éducatrice. *Ils repartent la plupart du temps avec le sourire et une autre image de l'école* ». L'objectif est le retour du mineur vers son collège d'origine. « *Tous les quinze jours, nous faisons un point avec son enseignant tuteur ou son conseiller principal d'éducation* ». À l'issue des six semaines, un bilan est réalisé avec le tuteur et la famille. Des aménagements d'emploi du temps sont possibles pour les mineurs ne pouvant pas suivre dans l'immédiat une scolarité à temps complet. « *Nous pouvons ainsi proposer un mi-temps à l'école et l'autre à l'unité éducative d'activités de jour ou en stage*, précise Marie-Thérèse Brunet, responsable de l'UEAJ de Saint-Jean-le-Blanc. *La reconnaissance commune du travail de nos deux administrations a permis de développer, au fil du temps, un partenariat local fort qui permet de créer ces passerelles et a abouti à la mise à disposition par l'Inspection académique du Loiret d'un enseignant à mi-temps à l'UEAJ en 2009.* »

## PARTENAIRES INCONTOURNABLES

« *Rechercher des partenaires, entretenir les relations est un travail de fourmi* », confirme Nicole Segalen, directrice du Service territorial éducatif de milieu ouvert d'Evry-Courcouronnes



La classe relais d'Orléans-La Source.



Réunion à l'UEMO de Courcouronnes.

(Essonne). Un "tricotage" primordial pour ces adolescents pour lesquels le "à la carte" est nécessaire. La création de prises en charge innovantes et adaptées ne peut exister que grâce au montage de ces partenariats. « *Cela suppose d'avoir une bonne connaissance du territoire et de ses acteurs institutionnels, associatifs, économiques* ». Les missions locales sont, ainsi, un partenaire incontournable de la PJJ en matière de réinscription des mineurs sous mandat judiciaire dans le droit commun. Le Civis (Contrat d'insertion à la vie sociale) créé en 2006 a complété le dispositif déjà offert par les missions locales aux jeunes sous mandat judiciaire. Cela a accentué les liens avec la PJJ qui existaient depuis 1990 dans l'Essonne. « *Nous ne pouvons rien faire seuls, rap-*

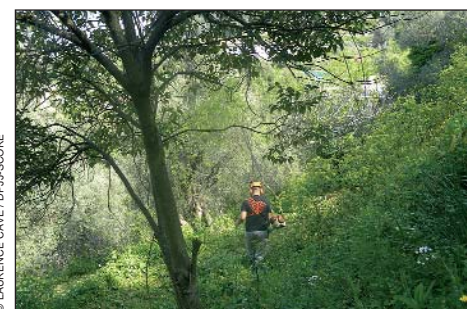
Suite de la page 1

# ertion

les principales missions  
territorialisées pour accompagner



Un entretien à la Mission locale d'Evry.



Activité débroussaillage à Nice.

pelle Nicole Segalen. *Il est plus facile pour les éducateurs d'entreprendre un travail avec des regards croisés. C'est l'objectif de notre réunion géographie prioritaire insertion*. Trimestrielle, elle rassemble à l'UEMO de Courcouronnes, autour des situations les plus complexes, tous les partenaires : équipe de l'unité, infirmière départementale, centre d'information et d'orientation, Missions locales, Unité éducative d'activités de jour de Corbeil, Espace dynamique d'insertion. *« Ensemble, nous pouvons trouver des alternatives et mettre en place des stratégies personnalisées ».*

*« Ces réunions permettent à la PJJ d'être un partenaire identifié, et de maintenir des liens avec ces instances dont les interlocuteurs changent souvent »*, souligne Jean-Michel Lemercier, responsable

d'unité éducative au Service territorial éducatif d'insertion de l'Essonne. Le maintien de la scolarité est toujours recherché mais pour les plus de 16 ans décrocheurs, d'autres solutions paraissent plus adaptées. *« Je suis l'interlocuteur privilégié des éducateurs et des mineurs PJJ, explique Radoine Kassem, référent justice de la Mission locale d'Evry. Le contact est plus souple ».*

Accompagné de son éducateur qui peu à peu le conduit vers l'autonomie, l'adolescent rencontre son conseiller qui va l'aider à élaborer son projet. Cela lui permet également d'être soutenu dans ses démarches administratives (Sécurité sociale, ouverture d'un compte bancaire, etc.). La mission

locale d'Evry suit 20 à 30 mineurs PJJ par an. L'objectif ? Les mener vers l'emploi. *« Nous les orientons au maximum vers des pôles de mobilisation (stage et théorie en alternance) et des formations pré-qualifiantes dans les secteurs de la restauration, du bâtiment, des espaces verts ou de logistique. Ils obtiennent ainsi le statut d'élève ou de stagiaire*

*de la formation professionnelle, poursuit Radoine Kassem. Ces adolescents ont besoin de concret ».*

## TREMPAINS VERS L'INSERTION

Le concret, ils le trouvent par exemple à Nice avec le chantier-école de l'association Arbre créée en 1991. Au cœur du parc départemental du Mont-Vinaigrier, dont le département et le conservatoire du Littoral ont confié l'entretien à l'association, des adolescents travaillent en tenue de débroussaillageur ou d'apiculteur. Parmi eux, des mineurs suivis par les éducateurs du milieu ouvert de Nice et orientés par la Mission locale de la communauté de communes. Le partenariat entre Arbre et la PJJ existe depuis 1999. *« Développé dans le cadre du volet justice du contrat de plan Etat-région puis celui de la convention Justice-Région PACA, signée en 2007 et renouvelée en 2010 »*, précise Sophie Grout de Beaufort, directrice conseillère technique à la direction inter-régionale de la PJJ du Sud-Est. Les actions qui en découlent bénéficient d'un cofinancement du Conseil régional, de la PJJ du Sud-Est, du Fonds social européen et, pour certaines, du Fonds interministériel de

prévention de la délinquance, du Contrat urbain de cohésion sociale, ou du conseil général. Ces actions visent à soutenir le parcours d'insertion sociale scolaire et professionnelles de jeunes auteurs ou victimes de violence ou d'actes de délinquance en les rendant capables d'intégrer une formation qualifiante. *« Ici, ils apprennent le savoir-faire, le savoir-être et le savoir y être, aime à dire Olivier Brunetto, responsable du chantier-école. L'absentéisme est souvent la première chose à travailler ».* Ils découvrent les réalités du monde du travail (assiduité, apprentissage des gestes professionnels et respect des règles de sécurité).

Le chantier-école porte sur la préservation du milieu naturel : création de calades à la chaux, de murs en pierres sèches, tronçonnage, ateliers apiculture et oléiculture. Un tiers de la production (huile d'olive, miel) est redistribué aux épiceries sociales locales. Arbre accueille environ 12 mineurs PJJ par an. Ils participent au chantier 1 225 heures par an au maximum (en moyenne 6 mois), le temps nécessaire pour qu'ils rebondissent vers autre chose. A l'issue, ils se voient remettre une attestation, atout supplémentaire pour trouver un emploi ou poursuivre leur formation.

Sur l'ensemble des adolescents qui intègre, chaque année, un chantier-école, environ la moitié réussit sa " sortie ". En moyenne, trois signent un contrat d'apprentissage, trois sont embauchés en CDD ou en CDI et trois autres intègrent une formation qualifiante. *« Nous devons être un tremplin qui les propulse vers leur réussite ».* ■

## Politiques publiques : à chacun son rôle

LES DIRECTEURS inter-régionaux de la PJJ animent et coordonnent la mise en œuvre des politiques institutionnelles. Ils arbitrent et valident les propositions des directions territoriales de leur ressort. Les directeurs territoriaux sont les pivots de la chaîne fonctionnelle en matière de politiques publiques. Ils élaborent avec les directeurs de service des

actions adaptées aux problématiques identifiées localement. Les directeurs de service, avec les responsables d'unité éducative, analysent les besoins et ciblent les partenaires : associations, organismes intervenant dans un champ complémentaire en termes de prise en charge, de parcours et de relais. ■



## À NOTER

DU 3 AU 11 JUIN

## Rêves de Gosse

Les Chevaliers du ciel, association de pilotes, permet à chacune de ces étapes à des enfants malades ou souffrant d'un handicap d'effectuer un baptême de l'air à bord d'un monomoteur, sous la férule de mineurs sous mandat judiciaire chargés de les accompagner tout au long du vol. Cette année, ce tour de France aérien décollera du tarmac de Lyon-Bron le 3 juin, puis du Plessis-Belleville le 4, Calais le 5, Pontoise le 6, Caen-Carpiquet le 7, Dinard le 8, Mortagne-au-Perche le 9, Brive-la-Gaillarde le 10 pour atterrir à Narbonne-Lézignan le 11. Le ministère de la Justice et des Libertés est engagé dans cette aventure humaine depuis 2005.

DU 16 AU 18 JUIN

Rencontres  
Scène Jeunesse

© DIRPJJ SUD

Une centaine de mineurs sous mandat judiciaire, issue de toute la France, est attendue dans le cadre de cette grande manifestation culturelle pour participer à des ateliers de pratiques artistiques, de découverte du patrimoine ou encore sportifs. Organisée par la direction inter-régionale Sud de la PJJ, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication et de la direction régionale des Affaires culturelles Languedoc-Roussillon, la 11<sup>e</sup> édition se déroulera dans l'Hérault. [www.rencontres-scene-jeunesse.fr](http://www.rencontres-scene-jeunesse.fr)

## LE DOSSIER UNIQUE DE PERSONNALITÉ

## « Apporter une vision immédiate et globale »

Cristofe VALENTE, magistrat à l'administration centrale de la Justice

L'UN DES PRINCIPES de la justice pénale des mineurs, la priorité donnée à l'éducatif, repose sur la connaissance de la personnalité du mineur. Actuellement, un mineur peut faire l'objet de plusieurs mesures d'investigation ordonnées dans des procédures pénales différentes voire dans des procédures d'assistance éducative. Cette dispersion peut nuire à la cohérence de la réponse. Etabli notamment pour les mineurs les plus réitérants, le dossier unique de personnalité (DUP) a vocation à regrouper le maximum d'informations, les plus actualisées possibles, sur la personnalité et l'environnement social et familial du mineur afin de prendre les



© LAURENCE CAVÉ / DPLJ-SUD

mesures et sanctions les plus pertinentes. Les magistrats rendront d'autant mieux leurs décisions dans une logique de parcours et un objectif de prévention de la récidive puisqu'ils auront une vision immédiate et globale de la situation du mineur.

Outre l'amélioration de l'aide à la décision, le DUP permet une meilleure communication entre les différents acteurs qui bénéficient du même niveau d'information (magistrats, éducateurs de la permanence éducative auprès du tribunal, avocats). Il est envisagé que le DUP soit numérisé pour en faciliter l'accès au sein d'une même juridiction ou entre juridictions le cas échéant. Le DUP est actuellement expérimenté dans deux juridictions à Beauvais et à Nanterre sur la base d'une méthodologie élaborée par Sylvie Durand-Mouysset, auditrice à l'audit national de la PJJ. Il devrait être soumis au Parlement avant l'été 2010. ■

## « Un outil commun à tous les acteurs »

Florence D'ANDREA, magistrat coordonnateur au TPE de Beauvais

J'AI SOUTENU la création du DUP au sein du groupe de travail sur le code de justice pénale des mineurs, il était logique que je participe à son expérimentation.

Menée depuis le 11 février 2011 au Tribunal pour enfants de Beauvais, elle va nous permettre d'améliorer l'efficacité de cet outil à partir des constats que nous allons faire. Nous constituons actuellement les dossiers, à raison de 12 mineurs par cabinet pour commencer. Jusqu'à présent, chaque procédure était indépendante et cela posait problème pour les mineurs réitérants. Le DUP correspond donc à un réel besoin des magistrats. Il est une véritable aide à la décision et permet de repérer

d'éventuelles failles dans le parcours judiciaire et éducatif. Au TPE de Beauvais, nous pratiquons déjà ponctuellement le regroupement des informations mais pas de façon aussi formalisée. Avec le DUP, nous disposons désormais d'un système de classement des dossiers, avec des parties "investigation", "éléments du dossier d'assistance éducative", "expertises", "mesures éducatives", "suivi de contrôle judiciaire et de détention", etc. Le DUP est innovant car c'est un outil commun à tous les acteurs de la justice des mineurs permettant à chacun d'avoir une vue d'ensemble. Pour le parquet, l'orientation s'en trouve facilitée au moment de la garde à vue.



© STUDIO BRUNO COHEN - SENLIS

Accessible aux avocats, le principe du contradictoire est d'autant mieux respecté. Pour les éducateurs, outre les informations plus nombreuses auxquelles ils auront accès, le DUP sera, à l'évidence, un support supplémentaire de valorisation de leur travail. ■

## **CENTRE** **LE SENS CITOYEN**

L'UEMO de Sens a organisé en mai un stage de citoyenneté pour 14 adolescents faisant l'objet d'une mesure dans le cadre de la composition pénale, d'une condamnation prononcée par le tribunal pour enfants ou d'un sursis avec mise à l'épreuve. Au programme : nettoyage du site classé de la chapelle de Saint-Martin-du-Tertre avec la communauté de communes du Sénonais et participation à un atelier arts plastiques sur le recyclage. Ils ont également suivi une session d'information sur la justice des mineurs et ont assisté à une audience au TGI de Sens.

## **SUD** **FORMATION LYRIQUE**



© ANÉLIE LE GOUPLDIRRUJ SUD

7 mineurs, suivis par l'UEMO d'Albi, ont visité le Théâtre national de Toulouse ainsi que les ateliers de fabrication des décors. Ils ont ensuite été invités en mars à assister à une représentation du *Barbier de Séville* de Rossini. Une opération réalisée grâce à la politique d'ouverture culturelle de la ville qui a permis une sensibilisation des mineurs aux arts et métiers du spectacle, aux règles de sécurité imposées dans les théâtres ainsi qu'au respect des droits d'auteur.

## **ILE-DE-FRANCE/OUTRE-MER** **NON AUX ADDICTIONS !**

6 mineurs de l'UEAJ de Veneux-les-Sablons (Seine-et-Marne) ont réalisé et animé des stands pour l'exposition " Du plaisir... à l'addic-

tion ", financée par l'Agence régionale de santé. Cette exposition, organisée par l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie avec la PJJ du 77, s'est tenue au Centre socio-éducatif Albert Schweitzer à Dammarie-les-Lys les 9 et 10 mars. Les mineurs ont informé et sensibilisé de jeunes collégiens aux conduites à risque, liées à la consommation d'alcool, de tabac et de substances illicites.

## **GRAND-OUEST** **MAÎTRISER** **SA VIOLENCE**

La direction territoriale d'Ille-et-Vilaine/Côtes-d'Armor a conduit, du 7 au 11 mars, une expérimentation sur le traitement de la violence des mineurs avec Sylvie Tordjman, pédopsychiatre. Inspiré d'un programme psycho-éducatif américain, le dispositif a été conçu pour sept mineurs placés sous contrôle judiciaire ou condamnés à un sursis avec mise à l'épreuve pour des faits de violence. Des activités de boxe éducative, slam, sophrologie et théâtre forum leur ont permis d'effectuer un travail sur le contrôle de l'impulsivité et la mise en place de stratégies d'évitement.

## **GRAND-EST** **QUELS CHANTIERS !**

8 mineurs, pris en charge à l'UEAJ de Mulhouse dans le cadre du module acquisitions, se sont attelés à la réfection d'un puits, ainsi qu'à celle de la façade de l'Ecomusée d'Alsace en avril. Ces chantiers grandeur nature sur ce magnifique site leur permettent d'apprendre les gestes professionnels du bâtiment, parallèlement à une approche pratique des techniques

## **SUD-OUEST** **FAIRE À SOUDER**

6 mineurs suivis par l'UEAJ de Bordeaux ont participé à un atelier de ferronnerie d'art dans le cadre du 39<sup>e</sup> Challenge Michelet qui s'est tenu du 16 au 21 mai (voir p. 3). Depuis novembre, trois jours par mois, ils ont travaillé à la création des onze trophées qui seront remis aux délégations à l'issue de cette manifestation sportive nationale. Les jeunes artistes ont ainsi pu s'investir dans la durée et prendre part à l'organisation d'un grand événement. Ils ont aussi appris les règles de sécurité liées au maniement du métal et découvert un métier d'artisanat créatif.

© MARINE GUINLEDIRRUJ SUD-OUEST



anciennes, un savoir-faire qui viendra enrichir leur CV. D'autres travaux seront réalisés par les mineurs d'ici à la fin de l'année.

## **GRAND-NORD** **SOUTIEN BÉNÉVOLE**

Dans le cadre d'une convention signée avec l'Association de la fondation étudiante pour la ville, des étudiants bénévoles interviennent, depuis novembre 2010, deux soirs par semaine, auprès des mineurs placés au CEF de Liévin. Au programme, soutien scolaire et aide aux devoirs. A ce jour, 4 adolescents ont pu bénéficier de ce partenariat. Trois d'entre eux préparent actuellement le certificat de formation générale ou le brevet des collèges. Gageons que ce soutien sera une aide précieuse pour obtenir leurs diplômes.

## **SUD-EST** **MINEURS ANIMATEURS**

Dans le cadre de la convention signée le 20 novembre 2010 entre la DPJJ et l'Ufolep, 7 mineurs pris en charge à l'UEAJ d'Avignon ont suivi, en mars, une préparation au BAFA. Cette formation, alternant enseignements théorie et mises en situation, vise à leur faire découvrir les métiers de l'animation et du

sport et les sensibilise aux règles de sécurité à respecter. Un enseignement qui permettra sans doute à certains de décrocher leur brevet lors de la prochaine session d'examens.

## **CENTRE-EST** **ÇA TOURNE !**

Les mineurs de l'UEMO de Saint-Etienne ont réalisé un reportage sur le 8<sup>e</sup> festival des arts burlesques organisé par la ville. Pendant une semaine, caméra au poing, les mineurs ont filmé les coulisses du festival, les spectacles des humoristes et interviewé les artistes. Encadrés par des professionnels, ils ont ensuite participé au montage vidéo. Au final, ce projet culturel mêlant spectacle vivant et audiovisuel a abouti à un reportage d'une dizaine de minutes retraçant les grands moments du festival. ■

### **Glossaire**

**BAFA** : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur  
**CEF** : centre éducatif fermé  
**CFG** : certificat de formation générale  
**PJJ** : protection judiciaire de la jeunesse  
**TGI** : tribunal de grande instance  
**UEAJ** : unité éducative d'activités de jour  
**UFOLEP** : union française des œuvres laïques d'éducation  
**UEMO** : unité éducative de milieu ouvert



ANIXA PAQUET, PSYCHOLOGUE À LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

# Psy-causes

Aujourd'hui psychologue au Centre éducatif fermé de Nîmes, Anixa Paquet a exercé pendant douze ans en milieu ouvert. Sans jugement, elle reçoit la parole des mineurs.

SA PORTE reste toujours ouverte. Sur son bureau, un moulin à prières tibétain. Un objet qui apaise, interpelle et facilite le dialogue lors de ses entretiens avec les mineurs. Ici, tout peut être dit, livré, libéré. Que ce soit en centre éducatif fermé (CEF) ou en service de milieu ouvert, Anixa Paquet met son expertise et son éclairage de psychologue au service du projet individuel d'insertion de chaque mineur pris en charge. « Je dois les amener à com-

prendre comment et pourquoi ils se retrouvent aujourd'hui dans cette situation », explique Anixa Paquet.

La jeune femme a étudié à Montpellier. « A cette époque, je suivais un cursus en psychologie clinique et en sciences criminelles mais je ne savais pas avec quel public je souhaitais travailler », raconte-t-elle. Elle décroche son premier poste à Toulouse dans un club de prévention. Elle y découvre les adolescents, leurs problématiques et le travail en équipe. « C'est la clé de voûte d'une prise en charge de qualité », souligne Anixa, l'articulation des différentes fonctions dans un

esprit de cohésion qui garantit le suivi éducatif ». Affectée dans un service de milieu ouvert à Mulhouse, la psychologue suit, en parallèle, une formation à Vaucresson pour connaître les spécificités des prises en charge au sein de la PJJ.

Dix-huit mois plus tard, c'est dans le Gard qu'elle continue son travail en milieu ouvert.

«  
Eclairage  
clinique  
»

Dans le cadre de la mesure ordonnée par le juge des enfants, en lien avec les éducateurs et l'assistante sociale du

service, elle apporte sa pierre à l'action éducative. « On demande au mineur de s'impliquer dans une réflexion sur sa situation, aux actes qu'il a posés, tout en mobilisant la famille ». Par son analyse de clinicienne, la psychologue apporte un éclairage supplémentaire sur la problématique des jeunes confiés à la PJJ dans un cadre pénal mais aussi civil pour les mesures d'investigation.

Anixa Paquet œuvre depuis septembre 2010 au CEF de Nîmes. Un cadre plus contraint que celui du milieu ouvert.

La prise en charge des mineurs placés s'organise



© AMÉLIE LE GOUPIL / DIRPAJ SUD

autour de trois phases progressives : le bilan effectué au début du placement, la construction du projet individuel d'insertion pour chaque mineur et la préparation à la sortie. Pour parvenir à ce que la rencontre ait lieu, il faut gagner la confiance de ces adolescents réfractaires à tout ce qui est proposé par les adultes. « Ils construisent leurs repères au jour le jour et attendent d'abord de nous que nous les reconnaissons comme des sujets à part entière ». L'entretien avec la

psy est un travail d'appropriation de leur vécu. « Ils ne peuvent parler de la victime qu'après avoir pu parler de leur propre souffrance. ». Un exercice parfois douloureux car « ils ont souvent du mal à trouver les mots pour parler d'eux-mêmes ».

Pour Anixa, ce travail d'élaboration autour de leur histoire ne doit pas être dissocié de l'ensemble de la prise en charge éducative. « Il permet au jeune de sortir de l'action immédiate, de gagner en distance et en maturité ». ■

